

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



de Monsieur Guillaume GASTON, Président de
Limoges Métropole - Communauté urbaine, en date du 24
juin 2025.

- La convention de projet urbain partenarial du
Mas de l'Age a été signée le 7 mai 2025 entre le
secteur d'activités résidentielles, avec le site local
en site de 20 rue Charles-Méchain, 33000
Bordeaux représentée par Monsieur Pierre-
François BÉGIN et Limoges Métropole.
- La convention est conclue au siège de
Limoges Métropole 21 rue Bernard Palissy
87000 Limoges.

La présente information est affichée au siège de
Limoges Métropole et en tout et partout pendant
1 mois.

Mention de la signature de la convention sera publiée
sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait pour valoir ce que de droit.

Fait à Limoges, le 7 mai 2025.

Le Président
Pierre-François
BÉGIN
Maire de Limoges Métropole
87000 Limoges

DÉLIBÉRATION

Certificat d'affichage de la convention de projet urbain partenarial du Mas de l'Age suite à la délibération 14.1 du conseil communautaire du 24 juin 2025

1 DOCUMENT - Publié le 7 Mai 2026



Certificat_affilage_PUP_-_Signature_Réalisation.pdf
(.pdf, 100,6 Ko)

↓ TÉLÉCHARGER